

Compte-rendu de la réunion de Département du 18 décembre 2012

Présents : S. ADAM, F. BAILLOT, M. BERAR, C. ROZE, L. DANAILA, E. DARGENT, FX. DEMOULIN, A. DIVAY, J. JURASZEK, MS. KAELIN, R. LARDE, JM. LE BRETON, S. LE BROZEC, D. LEDUE, JM. SAITER, E. TALBOT

Excusés : E. DOMINGUES, C. LETELLIER, S. NICOLAS, P. PAREIGE, JC. SAUTET

Invité : A. HIDEUR

I – Informations diverses

- Présentation des nouveaux membres du conseil de Département, élus, représentants de filières et de laboratoires. La date limite pour la candidature à la direction du département est fixée au **18 janvier 2013**.
- **Postes enseignants-chercheurs**: la demande MCF 61 (promotion S. Adam) a été jugée favorable par la commission d'optimisation. En revanche, le poste MCF 30^e (décès G. Martel) est gelé. Le poste Pr 62 (B. Maheu) doit être identifié comme redéployé.
- Un tableau de bord du département (personnel enseignant, étudiants, heures) est examiné par le conseil et comparé aux chiffres 2009-2010. On peut déplorer que l'effectif des personnels statutaires (E-C, PRAG, PRCE, ATER, Doctorants, PAU) ait été réduit de **93 à 83** alors que le nombre d'étudiants a évolué de **583 à 620** pour les seules filières portées par le département de physique.
- **Pôles de gestions** : un projet de réorganisation des secrétariats de département de l'UFR est en cours. Le conseil réaffirme son souhait de maintenir une organisation administrative par département.
- **Réforme des programmes du lycée** : il est nécessaire d'examiner le contenu des nouveaux programmes¹ afin d'adapter nos enseignements de L1 à la rentrée 2013. En outre, il a été identifié le peu de formalisme utilisé pour la description des phénomènes physiques : voir la rencontre du 27 juin 2012 avec l'UdPPC (Union des Professeurs de Physique et de Chimie).
- **La seconde manifestation de l'Université en scène** se tiendra les 25 et 26 janvier 2013 au pôle Pasteur. Des cours d'1/2 heure sont prévus le vendredi 25 janvier pour illustrer ce qu'est un cours magistral en amphi. Plusieurs enseignants du département se sont déjà proposées pour participer à cette action.

¹ Voir le Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011 :
http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_8_men/99/0/physique_chimie_S_195990.pdf

II- PRP (Primes de Responsabilités Pédagogiques)

- 32 responsables de filières sont éligibles à une PRP **Collective** (12 heures ETD). Cependant, les chiffres des années précédentes montrent qu'il sera difficile d'obtenir plus de 13 primes. Le conseil a décidé de donner **priorité aux MCF** qui s'investissent dans des tâches administratives, en particulier les responsables de L1, puis aux quatre **directeurs de mentions** : PMSI (L&M), EEA, IGIS.

III- Gestion des sources radioactives

- J. Juraszek, PCR (Personne Compétente en Radioprotection) expose les faits : l'Université n'a plus d'autorisation de détention de source radioactive de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) depuis 3 ans. Concernant le site de MSA, les compteurs CRAB sont en cours de contrôle pour une reprise début 2013. En revanche, rien n'est fait pour les 17 sources situées au Madrillet (dont certaines datent de plus de 30 ans).
- Le conseil décide de ne pas poursuivre les TP de M1 sur des sources radioactives et de prévoir avec l'Université un plan de contrôle et de reprise des anciennes sources. Si le budget de l'Université ne permet pas cette action en 2013, on peut envisager d'étaler cette dépense sur plusieurs années. Par ailleurs, le conseil demande à J. Juraszek d'établir un devis pour un logiciel de TP simulations en physique nucléaire.

IV- Positionnement de nos masters vis-à-vis du projet d'école d'ingénieurs

- L'avancement du projet d'école interne à l'Université (ESITECH) est exposé par Claude Rozé, porteur de ce projet. Les deux spécialités proposées, « Génie Physique » et « Technologie du vivant », seront examinées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) en même temps que l'INSA en 2013 pour une ouverture prévue en septembre 2014.
- Les membres du conseil admettent que l'ouverture de cette école pourrait être bénéfique dans la mesure où les élèves ingénieurs, recrutés au niveau national, seraient susceptibles d'alimenter nos masters recherche avec une double inscription.
- En revanche, des inquiétudes sont exprimées sur le devenir de nos masters pro. (en particulier INCOMAT, MCF, DIODE, GSI) avec un risque d'absorption ou de concurrence. Le conseil propose donc à C. Rozé des interlocuteurs du département (F. Baillot, E. Dargent, FX. Demoulin, A. Hideur, D. Lebrun, E. Talbot) pour clarifier les relations entre masters et les filières d'ingénieurs, sachant que le dossier de l'école en préparation peut encore être largement modifié.

Saint Etienne du Rouvray, le 20 décembre 2012

Denis LEBRUN